

Chers tireurs /ses
Chers membres

Vous êtes convoqués à :

L'assemblée annuelle
qui aura lieu le
Jeudi 12 mars 2026 à 19h30
Au stand de tir de Middel

Middel, le 23 février 2026.

Tractanda

1. Ouverture de l'assemblée, salutations et liste des excusés.
2. Nomination d'un scrutateur.
3. PV de l'assemblée générale du 13 mars 2025, et approbation.
Celui-ci ne sera pas lu du fait qu'il a été joint par courriel à chaque membre de même que le programme des tirs 2026.
4. Comptes 2025, rapport des vérificateurs, approbation par l'assemblée.
5. Nomination d'un nouveau vérificateur des comptes.
6. Admission, démission.
7. Election d'un nouveau membre au comité
8. Modification des statuts
9. Rapport du président.
10. Rapport du cours jeunes tireurs 2025.
11. Cours jeunes tireurs 2026
12. Programme général des tirs 2026.
13. Divers.

Cotisation 2026. Délai de payement au 30 avril 2026 avec le bulletin de versement ci-joint.

Le comité